

Crise dans la main-d'oeuvre infirmière : plus de quatre millions de départs à la retraite d'ici à 2030

Ces départs aggraveront la pénurie déjà prévue de six millions de personnels infirmiers

Genève, Suisse, et Philadelphie, États-Unis, le 10 décembre 2020 – Quelque 4,7 millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde doivent partir à la retraite d'ici à 2030. Un nouveau rapport montre qu'il faut appliquer des stratégies pour aider ces personnels à continuer de travailler et ainsi assurer le fonctionnement des services de santé.

Le rapport intitulé [Ageing Well? Policies to Support Older Nurses at Work](#) se fonde sur l'étude de l'OMS concernant [la situation du personnel infirmier dans le monde](#) pour mettre en évidence les conséquences politiques et les mesures à prendre pour retenir les infirmières et les infirmiers âgés dans le monde du travail.

Le rapport préparé par le Centre international des migrations d'infirmières (CIMI, International Centre on Nurse Migration), le Conseil International des Infirmières (CII) et la CGFNS International propose un plan d'action en dix mesures pour soutenir les infirmières et les infirmiers âgés dans leur travail (voir en fin de communiqué).

Pour le professeur James Buchan, auteur principal du rapport et professeur adjoint au Centre collaborateur OMS de la Sydney University of Technology, en Australie :

« Nous devons améliorer le taux de rétention du personnel infirmier âgé, faute de quoi nous risquons de perdre les membres les plus expérimentés de notre profession au moment même où la pandémie expose au grand jour le danger que posent les pénuries mondiales de personnel infirmier.

En 2030, les pays à revenu faible et moyen seront touchés par une pénurie très grave de personnels infirmiers. Mais les pays développés doivent, de leur côté, prendre conscience du fait que 17 % de leur propre personnel infirmier, soit 4,7 millions de personnes, envisagent de partir à la retraite au cours de la prochaine décennie.

Il faut donc prendre des mesures pour que chaque infirmière et chaque infirmier puisse "vieillir au travail" dans de bonnes conditions, de même qu'adopter des politiques générales pour retenir les personnels âgés et les aider à rester des membres actifs de la profession. ».

Co-auteur du rapport, M. Howard Catton, Directeur général du CII, ajoute pour sa part que :

« Encore cette estimation du déficit d'infirmières et d'infirmiers – plus de dix millions – ne tient-elle pas compte des effets de la pandémie de COVID-19. Après neuf mois de crise, les personnels sont en effet épuisés, certains souffrant de stress post-traumatique – tant et si bien que, parmi les collègues qui sont revenus sur le marché du travail pour donner un coup de main, beaucoup ne comptent pas rester. Je crains également que certaines infirmières qui, avant la COVID, avaient l'intention de travailler jusqu'à l'âge normal de la retraite, estiment maintenant en avoir fait assez.

Par le passé, les pays riches ont considéré l'importation d'infirmières de pays plus pauvres comme un facteur clé pour remédier à leur propre pénurie. Cette pratique n'a jamais été acceptable, dans la mesure où elle prive certains pays, aux systèmes de santé fragiles, des ressources infirmières dont ils ont absolument besoin. D'autre part, dans le monde d'après la

pandémie, les schémas de migration pourraient bien changer, et les pays traditionnellement “donateurs” cesser de jouer ce rôle. Chaque pays devrait donc viser l'autosuffisance et former suffisamment de personnels infirmiers pour répondre aux besoins de sa population. »

Enfin, pour Franklin A. Shaffer, Président et Directeur général de la CGFNS International, troisième co-auteur du rapport :

« Il est impératif d'appliquer des mesures qui prennent en considération tant le vieillissement du personnel que le cycle de carrière des infirmières. Il sera essentiel de comprendre quels obstacles doivent être levés pour maintenir les infirmières au travail et pour assurer leur remplacement, et ainsi être en mesure d'élaborer des réponses politiques correspondant aux besoins de santé de notre monde en mutation. Le rapport de l'OMS montre que 4,7 millions de nouveaux personnels infirmiers seront nécessaires d'ici à 2030 uniquement pour combler les départs à la retraite... et cela sans compter les 5,9 millions de personnels dont nous aurons besoin pour faire face à une pénurie mondiale toujours plus grave. Le recrutement international d'infirmières doit être géré de manière rationnelle et éthique, conformément au [code de pratique mondial de l'Organisation mondiale de la Santé](#). »

Dix mesures pour soutenir les infirmières et les infirmières âgées au travail :

- Comprendre le profil et les besoins des personnels âgés au travail.
- Éliminer les préjugés liés à l'âge dans le processus de recrutement.
- Offrir des conditions de travail souples répondant aux besoins des infirmières et des infirmiers âgés.
- Veiller à ce que les personnels âgés aient accès au perfectionnement professionnel et à des opportunités de carrière.
- Veiller à ce que les mesures de santé et de sécurité au travail favorisent le bien-être du personnel.
- Revoir les cahiers des charges de manière à réduire la charge de travail et le stress, et optimiser ainsi la contribution des personnels âgés.
- Maintenir une rémunération et des prestations répondant aux besoins des personnels âgés.
- Soutenir les personnels âgés dans leur pratique avancée et spécialisée, ainsi que dans leurs rôles d'encadrement.
- Organiser la relève pour assurer le transfert des connaissances et le renforcement du leadership.
- Offrir des possibilités de planification de la retraite et des régimes de retraite flexibles.

* * *

Note pour les rédactions

Centre international des migrations d'infirmières

Le **Centre international des migrations d'infirmières** (CIMI, International Centre on Nurse Migration) est une source de documentation complète créée par la CGFNS International, Inc., en partenariat avec le Conseil International des Infirmières. Le CIMI met l'accent sur l'élaboration, la promotion et la diffusion de recherches, de politiques et d'informations concernant les migrations internationales d'infirmières et les ressources humaines pour les soins infirmiers. Le CIMI joue un rôle clé pour l'adoption, au niveau international et national, de mesures et de pratiques dynamiques et efficaces, propices à la sécurité des soins et à l'instauration d'environnements favorables à la pratique des infirmières migrantes. Pour en apprendre davantage, consulter www.intlnursemigration.org.

Conseil International des Infirmières

Le **Conseil international des infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

CGFNS International

Fondée en 1977 et basée à Philadelphie, aux États-Unis, la **CGFNS International, Inc.** est une organisation à but non lucratif et neutre vis-à-vis des questions relatives aux migrations. Elle assume avec fierté son statut d'organisation mondiale pour la détermination de normes, et de principale agence d'évaluation des diplômes d'infirmières et de professionnels de soins de santé. Aujourd'hui, la CGFNS fait autorité dans plus de 200 pays s'agissant de la formation, des autorisations d'exercer, de l'emploi, de l'homologation, de l'accréditation et de la réglementation des professionnels de santé. La CGFNS jouit du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies. Pour de plus amples renseignements, consulter www.cgfns.org.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec :

Gyorgy Madarasz, attaché de presse, Conseil International des Infirmières, madarasz@icn.ch, téléphone : +41 22 908 01 16 – www.icn.ch

ou avec :

Nicholas Gennaro Sciasci, responsable de programme, Centre international des migrations d'infirmières, nsciasci@cgfns.org, téléphone : +351 910 034 877 – www.intlnursemigration.org et www.cgfns.org